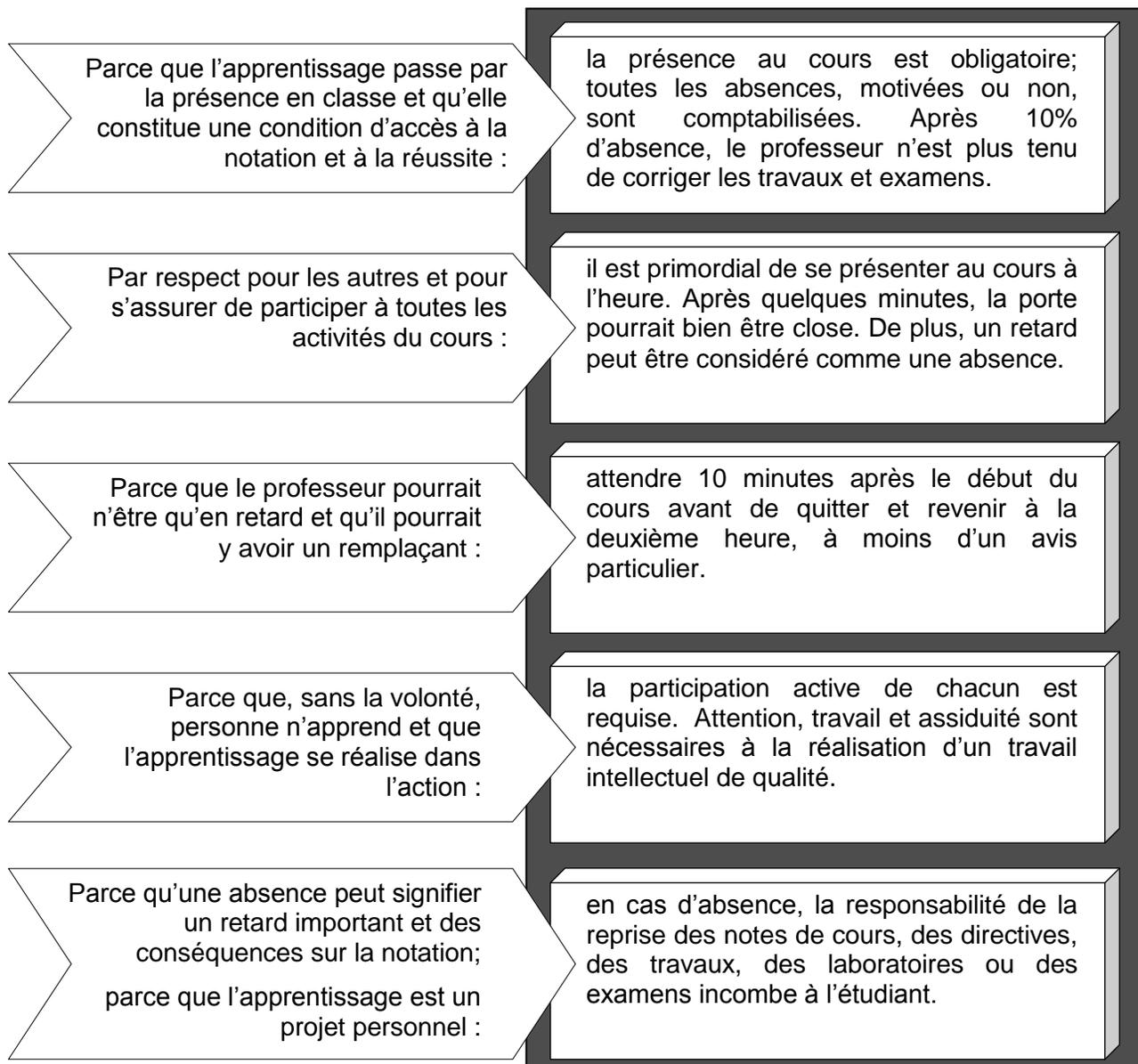




Collaborer ensemble pour favoriser la réussite de chacun

Souhaitant assurer le maximum de conditions favorisant la réussite académique de ses étudiants, le Cégep de Chicoutimi invite fortement au respect de certaines règles minimales s'appliquant à toutes activités pédagogiques : cours, stages, laboratoires...

Les absents ont toujours tort



Tout ce qui mérite d'être fait mérite d'être bien fait

Parce que la présentation de travaux écrits est un art qui a ses règles :	respecter les consignes du professeur et, s'il y a lieu, celles des guides méthodologiques du Centre des médias.
Par respect pour le travail intellectuel et parce que les travaux sont des « œuvres » qui doivent être « originales » :	bannir le plagiat y compris sur Internet; respecter scrupuleusement les règles de présentation des citations.
Pour que chacun bénéficie du même temps pour réaliser ses travaux et par équité pour tous les étudiants :	les travaux sont remis à temps et les retards sont pénalisés.
Parce qu'ici la langue française est le véhicule des idées et qu'elle doit être utilisée avec fierté :	faire usage d'un français convenable et sans fautes. Un pourcentage de 10% des points est accordé au français écrit.
Puisque le professeur accompagne les apprentissages et le recours à son support est important :	prendre rendez-vous, communiquer avec lui par téléphone, par Omnivox, par courriel ou laisser une note à la porte pour signaler son passage.

Agir envers les autres comme on voudrait que les autres agissent envers nous-mêmes

Parce que le droit de s'exprimer doit s'accompagner du souci des autres et doit tenir compte du contexte dans lequel on s'exprime :	utiliser un langage adéquat exempt de grossièretés et de sacres. Les agressions verbales sont à proscrire. Être respectueux des personnes et de leurs valeurs.
Parce que les autres ont droit d'entendre le cours et d'être entendus :	éviter le bavardage, éteindre le pagette et le cellulaire, ne pas être indûment bruyant.
Parce que nos outils de travail ont de la valeur, qu'ils seront utilisés par d'autres et qu'ils peuvent même être dangereux :	utiliser le matériel avec soin afin d'éviter le bris des appareils et outils mis à votre disposition. Respecter les mesures de sécurité. Le vandalisme est inacceptable.
Parce que l'œil de l'autre n'est pas aussi neutre qu'on le voudrait :	s'habiller de façon adaptée aux circonstances; éviter les vêtements choquants ou appelant à la violence.

Le non-respect de ces règles entraîne des conséquences inscrites soit à la PIÉA¹, aux RDÉA², au plan de cours ou au règlement relatif aux conditions de vie des étudiants³. Elles vont du simple avis à l'expulsion définitive du cours. D'autres règles peuvent s'appliquer aux besoins spécifiques du cours ou à des situations particulières.

¹ PIÉA : Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages. Disponible dans l'agenda du Cégep de Chicoutimi.

² RDÉA : Règles départementales d'évaluation des apprentissages. Disponible dans chacun des départements ou auprès de votre professeur.

³ RCVÉ : Disponible dans l'agenda du Cégep de Chicoutimi.